
Comité directeur du 08/02/2018

Présents ou représentés : José Daresse, Jean-Marie Pauthier, Frédéric Fabre, Cédric Comby, Stéphane Angéli, Sylvain Mollié, Robert Malhomme, Christophe Sépulchre, Laurent Déléage.

Absents ou excusés : Romain Roch, Gil Péroux, Yoan Péroux, Clémence Reymond, Benjamin Sauvage

La séance est ouverte à 19h00

1- BILANS DE L'OPERATION PIZZA

Environ 339 cartes pizzas ont été vendus pour le montant de 2883,70 € et nous avons payés 1760 € au Kiosque à Pizzas, soit 320 pizzas. **Le résultat de l'opération est de 1123,70 €.**

2- BILAN DE LA SOIREE

Le samedi 27 janvier a eu lieu la soirée du club orchestrée par l'ancien groupe long principalement. Le comité directeur les félicite de cette réussite.

Les recettes de cette soirée sont de 6189 € et les dépenses de 4340,63 € pour un résultat de 1848,37 €. C'est un bilan correct mais il aurait pu dépasser les 2000 €.

Le comité directeur déplore qu'il n'y ait eu que la moitié du club de présent à cette soirée. C'était la soirée de ROANNE TRIATHLON et non plus la soirée du « groupe long » comme cela a pu être compris.

3- PARTENARIAT

La recherche de partenaire par quelques membres apporte au club près de 4000 €.

4- CADEAU POUR LA SAISON

Comme chaque année, le club offre un vêtement à ses membres licenciés COMPETITION. Cette année, ce sera un maillot de vélo (valeur 60 €). Les tailles seront redemandées d'ici quelques jours afin de pouvoir passer commande rapidement.

Un tableau en ligne sera mis à disposition de chacun et il sera impératif de le remplir pour obtenir ce maillot, en résumé pas de taille, pas de maillot. Il n'y aura pas de stock, ni de seconde commande.

Le cout pour le club sera approximativement de 4200 €, intégralement financé par le bénéfice du triathlon de Villerest 2017 (rappel du bénéfice : 5600 €).

L'ensemble des membres présents vote pour cette proposition.

5- TRIFONCTIONS

Les trifonctions co-financées par les membres (36 €) et par le club pour le reste (51 €) sont en cours de commande. Le cout pour le club sera de 2900 €. Cette somme sera couverte par le partenariat.

Pour rappel, le règlement intérieur précise que le port de la tenue de compétition du club est obligatoire sur les courses FFTri et il en va de même pour le groupe FSGT Cyclisme.

Des contrôles pourront être faits, notamment sur les réseaux sociaux ou sur place. Des sanctions pourront être appliquées à partir du 2nd rappel à l'ordre.

6- GROUPE FSGT CYCLISME

Les co-présidents ont proposé au comité directeur, en remerciement de leur implication dans la soirée et dans la recherche de partenaires, d'offrir le cuissard vélo au groupe FSGT en plus du maillot de vélo. Ce coût supplémentaire sera financé par le reliquat du partenariat.

8 membres votent pour cette proposition et 1 membre s'abstient. La proposition est adoptée.

Séance clôturée à 19h45.

PROCHAINE REUNION : la date sera communiquée ultérieurement.

Rédacteur et signataire :
Jean-Marie PAUTHIER, co-président de Roanne Triathlon

